

Pour un accueil bienveillant des enfants à besoins éducatifs particuliers



Les enfants en situation de handicap

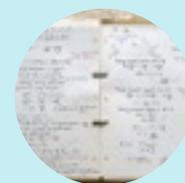
Les types de Handicap et aménagements pédagogiques

Se positionner comme adulte bienveillant et structurant. Il s'agit non seulement de porter un regard non discriminant mais aussi de mettre en place les stratégies pédagogiques adaptées permettant de dépasser les difficultés pour un vécu positif des apprentissages (les encouragements ne peuvent à eux seuls permettre de franchir une barre située à 2 mètres de haut à un sauteur ni la première fois, ni lors de multiples répétitions. Il a besoin de techniques, d'aménagements, d'aide progressive).

LES TROUBLES DES APPRENTISSAGES DYSLEXIE/DYSORTHOGRAPHIE

Ce n'est pas un simple retard d'acquisition mais une anomalie de la capacité d'identifier les mots écrits qui peut présenter plusieurs degrés et qui touche la structure même des mécanismes fondamentaux du langage. Le retard doit être évalué au minimum à 18 mois voire 2 ans par rapport aux enfants de même âge (un enfant non lecteur en fin de CE1).

D'où l'importance de repérer des facteurs de risques: troubles phonologiques (mauvaise conscience des sons, difficultés à discriminer des sons proches, déformations de mots...).



Scolarisation en élémentaire

Classe ordinaire avec ou sans AVS selon le degré de dyslexie.

Orientation dans le secondaire



Classe ordinaire avec ou sans AVS selon le degré de dyslexie, ULIS, SEGPA (cas particuliers).

Prise en charge

Rééducation orthophonique,



aménagement pédagogique (PPRE, PAP, PPS) selon la sévérité des troubles. (lien internet : <http://www.ac-limoges.fr/ia87/spip.php?article883>)